

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : le point en Douane au 3 avril 2020.

Point sur les effectifs en douane à la date du jeudi 2 avril au soir :

Agents présents dans les services : 2365 (mercredi soir 1^{er} avril : 2406)

Quatorzaine : 390 (mercredi soir : 460)

Malades : 280 (mercredi soir : 279). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Au 3 avril, la situation continue d'évoluer plutôt **dans le bon sens**. Le nombre de quatorzaines continue à chuter (diminution des flux de sorties, et peu de nouvelles entrées en quatorzaine). Le nombre de malades semble stabilisé. On constate toujours néanmoins de fortes disparités entre interrégions, ainsi qu'entre Surv et AG/CO.

1/ QUESTIONS RH

- L'organisation du **calendrier des concours** 2020 va être revue.

- Différentes dispositions vont être prises pour des **aménagement de stage et de modalités de contrôles** pour les agents stagiaires, avec entre autres objectifs une garantie de l'égalité des candidats devant les épreuves.

- **Dialogue social dématérialisé** : pour la tenue des CT et CHS à distance, la DG estime qu'avec avec un peu d'organisation on devrait y arriver. Pour les CAP de promotions : il va être compliqué de communiquer en amont par voie dématérialisée les dossiers des agents aux représentants du personnel siégeant en CAP. Se posent également des questions de confidentialité. En première instance, il est plutôt envisagé de les reporter au second semestre. Rien n'est cadré à ce stade. Les CAP discipline en tout cas seront reportées.

- Du **temps syndical** sera-t-il accordé aux représentants du personnel participant aux audioconférences avec les directeurs ? Il semble compliqué de recenser précisément qui fait quoi, les services FRHL étant dégarnis, mais la DG va voir s'il est possible de dégager du temps.

- Un délai devrait être offert aux agents demandant une mutation pour rapprochement de conjoint et devant fournir un **justificatif fiscal** (le site internet de la DGFIP n'ouvrant qu'au 20 avril).

- **Paye d'avril** : 500 douaniers vont être payés par acomptes pour les éléments variables de leur rémunération. Les autres agents (ceux donc ces éléments variables représentent moins de 20% de leur rémunération) seront régularisés à la fin de la crise pour ces éléments.

- RTT : le ministre a rappelé ce matin que **les ASA ne génèrent pas de RTT**. Mais concrètement cela va être compliqué à mettre en œuvre. Affaire à suivre.

- La situation des agents actuellement en **ASA pour garde d'enfants**, pendant la période des vacances scolaires, fera l'objet de précisions la semaine prochaine.

- Un décret va paraître assurant la **prise en charge des frais de repas** des agents travaillant en présentiel sur le terrain, avec effet rétroactif au 16 mars, sous forme de frais de mission (mais les frais de transport ne semblent pas concernés).

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

- **62000 masques** ont été répartis entre les différentes directions selon leurs besoins. Une deuxième série devrait arriver dans le courant de la semaine prochaine. L'approvisionnement en lingettes reste problématique par endroits.

2/ SURVEILLANCE ET LCF

- Actualité : **rétablissement des contrôles aux frontières**. Les PPA devront être contrôlés de manière pressante et précise. Nous en avons normalement 67 et le but est de réduire ce nombre à une vingtaine de PPA pour que ce soit tenable. Les autres PPA seront fermés physiquement. Ce dispositif devra être prolongé jusqu'en juillet. La mission est prioritaire. Cela concerne les frontières belges, luxembourgeoises, allemandes, suisses, italiennes, espagnoles. La Douane va devoir être beaucoup plus présente.

- Maritime : **le patrouilleur P2 vient d'appareiller** jusqu'au 12 avril, pour une mission de surveillance maritime. Les consultations médicales (médecine de prévention) se sont faites en audio avec l'ensemble de l'équipage (12 marins) : conditions de protection sanitaire, gestes barrière. De plus le médecin chef de l'hôpital de Toulon s'est déplacé sur le bord. L'ensemble des questions de l'équipage ont été traitées avec lui.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.